

# L'ESSENTIEL



Fondation de l'Avenir

Accélérons la recherche en santé

ÉDITION 2025

L'engagement de la Fondation de l'Avenir pour l'intérêt général est par nature et par statut au cœur de sa raison d'être. Il a été fondateur de sa genèse et il se renforce chaque année, en s'adaptant aux évolutions démographiques, sociétales, environnementales. En 2025, nous avons continué à permettre l'amorçage de projets préliminaires, au travers de notre dispositif phare, l'APRM. Pour l'améliorer encore, nous avons lancé une évaluation de ce dispositif, avec notre conseil scientifique et avec l'Agence Phare. Et nous avons accentué nos autres dispositifs exploratoires, sous forme de programmes pluriannuels ou d'études sectorielles.

En 2025, tous les acteurs de la Fondation ont su apprécier votre soutien, chers donateurs. Nous savons ce qu'il représente en ces périodes de mutations, dans la chaîne de valeurs pour le progrès en santé. Chaque euro qui nous est confié par vos dons est utilisé avec la plus grande attention, que ce soit en termes de compétences et outillage des salariés pour l'appui aux chercheurs et la valorisation de leurs résultats, ou l'attribution des financements aux travaux de recherche les plus prometteurs dans les établissements publics ou privés non-lucratifs.

En 2025, nous avons cultivé l'art de la relation ; la Fondation de l'Avenir croit en la mobilisation collective et plurielle. Merci à vous de soutenir les besoins croissants de la recherche.

Le résultat 2025 soutenu par le legs d'un généreux donateur dans l'une des 3 pathologies clés, la cardiologie, ainsi que nos réserves, nous permettront en 2026 d'aller plus loin pour la santé à tout âge, de la prévention à la prise en charge des vulnérabilités, et la santé environnement notamment.



Marion  
LELOUVIER,  
Présidente  
du directoire

## Chiffres clés 2025

Près de 6 M€ affectés aux missions sociales

144 dossiers de candidature soumis

35 projets APRM sélectionnés

41 000 donateurs actifs

159 bénévoles, membres des instances et experts scientifiques

591 heures consacrées aux instances

## Les donateurs au plus proche des chercheurs



Mélanie PAILLARD, *rencontre donateurs 2025*

La Fondation de l'Avenir a organisé une rencontre au Groupement Hospitalier Est de Bron entre ses donateurs et l'équipe de la docteure Mélanie PAILLARD autour de la recherche sur l'infarctus du myocarde. Les chercheurs ont présenté leurs travaux portant notamment sur les risques de récurrence et l'évolution vers l'insuffisance cardiaque, une pathologie touchant jusqu'à 100 000 personnes par an en France. Cette visite a permis aux participants de découvrir concrètement les activités du laboratoire, à travers des échanges privilégiés avec les équipes de recherche.

### Origine des ressources

62 %

Issus de la générosité publique

23 %

Autres fonds privés

15 %

Autres produits

### Répartition des emplois

76 %

Missions sociales

7 %

Frais de fonctionnement

17 %

Frais de recherche de fonds

### Répartition des emplois des ressources collectées auprès du public

74 %

Missions sociales

6 %

Frais de fonctionnement

20 %

# Appel à Projets Recherche Médicale

## Focus sur l'Appel à Projets Recherche Médicale

Dispositif phare de la Fondation de l'Avenir, l'Appel à Projets Recherche Médicale a évolué en 2025, pour deux raisons :

- Garantir la gestion optimale des fonds confiés par les donateurs
- Être au plus près des besoins des chercheurs

Pour mener des travaux de recherche clinique, il est souvent nécessaire d'obtenir des autorisations d'instances veillant au respect de la déontologie, de l'éthique et de la personne humaine. En fonction des lieux de recherche et des sujets de recherche, les autorisations peuvent être longues à obtenir, jusqu'à 2 ans. Pour autant, les projets de recherche revêtent un caractère essentiel et méritent d'être soutenus.

La liste des projets retenus chaque année est sélectionnée par le directoire, après le classement réalisé par le conseil scientifique, qui lui-même repose sur deux expertises externes indépendantes. Après cette étape, l'équipe opérationnelle de la Fondation entre en contact avec le chercheur pour établir une convention matérialisant ce soutien. Le temps de soutien est prévu sur une période de 18 mois, avec une possibilité d'avenant de 6 mois, portant le soutien d'une durée maximale de 24 mois par projet.

Depuis quelques années, l'équipe opérationnelle constatait l'accroissement des demandes d'avenant, pour tenir compte du point de départ réel du projet, à savoir l'obtention des autorisations. Face à cette lourdeur administrative exogène, les fonds pouvaient être bloqués dans les comptes de la Fondation avant un réel service aux travaux de recherche.

Sur avis du conseil scientifique, le directoire a décidé depuis fin 2024 d'identifier séparément les projets classés parmi les meilleurs, mais n'ayant pas encore obtenu leurs autorisations. L'engagement du soutien est confirmé, afin que le chercheur puisse s'en prévaloir auprès de ses tutelles, mais n'est déclenché comptablement que lorsque le chercheur confirme qu'il peut effectivement commencer ses travaux.

La Fondation de l'Avenir se positionne ainsi au plus près des besoins des chercheurs, leur permettant de bénéficier du soutien lorsqu'ils en ont réellement l'usage. Cela participe également du rendre compte que la Fondation doit à ses donateurs et partenaires : les fonds ne sont engagés et utilisés que lorsqu'elle peut en garantir l'impact.

Retrouvez la présentation des dispositifs de la Fondation dans l'Essentiel 2022 : <https://www.fondationdelavenir.org/publication/essentiel-2022/>

## La mesure d'impact de l'APRM présentée au Congrès

Début 2025, la Fondation de l'Avenir s'engageait dans la démarche de mesure d'impact, centrée dans un premier temps sur l'APRM. Sans céder à une mode, elle visait à répondre à 3 grands objectifs :

- Nourrir la réflexion du conseil scientifique pour la sélection de projets ;
- Identifier les points de force et d'amélioration de l'APRM et des dispositifs connexes ;
- Renforcer la capacité de la Fondation de l'Avenir à convaincre de nouveaux mécènes et à rendre compte de son action auprès des mécènes.

Les résultats de cette première partie ont été présentés lors du 14<sup>e</sup> Congrès de la Fondation de l'Avenir, le 9 décembre 2025 :



*Présentation de la mesure d'impact au Congrès de la Fondation de l'Avenir 2025*

- Grâce à l'APRM, la Fondation soutient des travaux innovants qui traitent des problématiques de santé publique issues du terrain, auxquels d'autres acteurs (privés ou publics) répondent peu voire pas ;
- L'APRM a un effet décisif sur l'amorçage et l'accélération des travaux de recherche jusqu'à la publication ;
- La Fondation contribue à la diffusion d'approches et de méthodes aux chercheurs, ce qui mériterait une plus grande valorisation auprès du grand public ;
- L'action de la Fondation est identifiable dès l'initiation de la recherche en santé. Le stade clinique doit encore être approfondi.

Les résultats de cette première phase de l'étude d'impact ont enrichi les travaux du directoire afin de préciser les ambitions de la Fondation dès 2026, car la recherche en France mérite des financements accrus.

# Rapport financier 2025

Compte de résultat par origine et destination	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits et charges par origine et destination en K€				
Produits par origine				
1- Produits liés à la générosité publique dont : dons, legs, mécénat	4 437	4 437	4 524	4 520
2- Produits non liés à la générosité publique dont : cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises	2 775		2 268	
3- Subventions et autres concours publics	0		0	
4- Reprises sur provisions et dépréciations	24	3	11	6
5- Utilisations des fonds dédiés antérieurs	5 924	3 895	5 667	1 906
<b>TOTAL</b>	<b>13 160</b>	<b>8 335</b>	<b>12 471</b>	<b>6 433</b>
Charges par destination				
1- Missions sociales	5 585	4 195	5 955	3 504
2- Frais de recherche de fonds	1 271	1 143	1 084	1 006
3- Frais de fonctionnement	446	344	596	436
4- Dotations aux provisions et dépréciations	70	3	125	
5- Impôts sur les bénéfices				
6- Reports en fonds dédiés de l'exercice	4 414	2 651	4 532	1 487
<b>TOTAL</b>	<b>11 785</b>	<b>8 335</b>	<b>12 292</b>	<b>6 433</b>
Excédent ou déficit	1 375		179	

## EMPLOIS 2025

- **LES MISSIONS SOCIALES** sont stables par rapport à 2024 en global, mais elles augmentent sur l'activité de la Fondation en propre faisant appel à la générosité publique.

- **LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS** sont en légère hausse car la Fondation a besoin de nouveaux donateurs pour les futurs programmes.

- **LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT** sont en baisse par une attention constante à l'allocation des moyens en regard des obligations.

## RESSOURCES 2025

- **LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC**, constituées de dons et de legs, sont en très légère hausse, ce qui est remarquable dans un contexte économique contraint.

- **LES AUTRES FONDS PRIVÉS ET LES AUTRES FONDS**, issus du mécénat et des produits financiers, sont en légère hausse.

- La constatation des produits issus d'un legs exceptionnel perçu en 2023, face à l'**UTILISATION IMPORTANTE DE FONDS DEDIES AFFECTES** (+ 2 M€), a contribué à un résultat comptable exceptionnellement positif.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public					
Emplois par destination en K€	2025	2024	Ressources par origine en K€	2025	2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1- Missions sociales	4 195	3 504	1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France	4 195	3 504	1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Réalisées à l'étranger			1.2 Dons, legs et mécénats		
2 - Frais de recherche de fonds	1 143	1006	- Dons manuels	2 704	2 677
.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 143	1006	- Legs, donations et assurances-vie	1 729	1 843
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			- Mécénats		
			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	4	0
3 - Frais de fonctionnement	344	436			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>5 682</b>	<b>4 946</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>4 437</b>	<b>4 520</b>
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	3		2 - Reprises sur provisions et dépréciations	3	6
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 651	1487	3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	3 895	1 906
Excédent de la générosité du public de l'exercice			Excédent de la générosité du public de l'exercice		
<b>TOTAL</b>	<b>8 335</b>	<b>6 433</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 335</b>	<b>6 433</b>

# Bilan simplifié 2025

Actif	Exercice		Passif	Exercice	
	N	N-1		N	N-1
Actif (net) en K€			Passif en K€		
1- Actif immobilisé	9 556	9 446	1- Fonds propres	13 437	12 347
			dont :		
Immobilisations incorporelles	80	95	Fonds propres avec et sans droit de reprise	5 442	5 522
Immobilisations corporelles	22	7	Réserves	5 132	5 132
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	344	693	Report à nouveau	179	0
Immobilisations financières	9 110	8 651	Excédent ou déficit de l'exercice	1 375	179
			Fonds dédiés des fondations abritées	1 309	1 514
2- Actif circulant	16 669	16 830	2- Fonds dédiés et fonds reportés	11 287	12 864
dont :					
Valeurs mobilières de placement	6 969	7 155			
Disponibilités	8 665	8 684	3- Provisions pour risques et charges	52	42
3- Autres	0	0	4- Dettes	1 450	1 023
			5- Autres	0	0
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>26 226</b>	<b>26 276</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>26 226</b>	<b>26 276</b>

À l'actif, les mouvements principaux de 2025 concernent d'abord l'immobilisation de la plateforme de dépôt et de suivi des travaux de recherche, au cœur du système de données et d'expertise et au service des missions sociales de la Fondation. L'accroissement des titres immobilisés est lié à la hausse continue des dons ponctuels, legs et assurances vie qui n'avaient pas été anticipés à cette hauteur et seront utilisés sur les prochains exercices, conformément à la politique de réserves et de développement de la Fondation. La trésorerie en bas de bilan a quant à elle diminué, témoignant des versements effectués aux chercheurs sur les prix, bourses, études, projets et programmes.

Au passif, malgré le nombre de soutiens confirmés ou déclenchés en 2025, le résultat de la Fondation est en hausse. C'est en effet la traduction en comptabilité de nos engagements auprès des chercheurs : les fonds dédiés ont été consommés, et l'utilisation des legs perçus antérieurement et affectés aux pathologies cardiaques et neurologiques génère un produit comptable, et donc un résultat positif significatif.

Le directoire reste investi auprès de ses partenaires pour continuer à développer les missions sociales de la Fondation et suivre la trajectoire validée par le conseil de surveillance.

## Sécuriser ses pratiques

La Fondation est attentive à mettre en œuvre des pratiques de sécurisation de son activité, tant pour elle que pour ses Fondations abritées. Elle dispose ainsi d'un comité de contrôle interne, depuis sa réforme statutaire de 2012, confirmée lors de la réforme de 2023.

Afin d'optimiser les fonds qui lui sont remis, la Fondation en confie la gestion à un prestataire spécialisé, comme sécurisation et source de ressources financières prudentes, dans l'attente de leur utilisation au service de la recherche. En 2025, le directoire a souhaité lancer un appel d'offres pour garantir l'efficacité de la démarche et du prestataire en charge. Au terme de l'examen des propositions et des auditions par les représentants du comité financier et du comité de contrôle interne, le directoire a confirmé OFI Invest dans son mandat.

### Certification des comptes

Les comptes de la Fondation de l'Avenir sont certifiés sans réserve par un commissaire aux comptes, le cabinet Jégard Créatis, renouvelé pour un mandat de 6 ans à compter de l'exercice 2023. Ils sont publiés au Journal Officiel et déposés en préfecture.

### Don en Confiance

La Fondation de l'Avenir est membre du Don en Confiance depuis 1998 et agréé depuis 2000. Cet agrément, renouvelé en 2022 pour la 8e fois consécutive, aurait dû être renouvelé en 2025, en raison du changement de contrôleur, le résultat du contrôle a été reporté début 2026 : l'agrément a bien été confirmé.

